



Élèves frontaliers: une vie sur les routes, dès l'aurore

Malgré quelques avantages, vivre en France voisine affecte la vie des enfants scolarisés à Genève. Témoignages.



Emploi du temps Pour arriver à l'heure à l'école, les enfants vivant en France se lèvent parfois très tôt. LUCIEN FORTUNATI



Léa Frischknecht, Emilien Ghidoni

L'heure est matinale: 5 h 45. C'est celle à laquelle sonne, du lundi au vendredi, le réveil de la famille Stell. Une fois réveillées, Piera et ses deux filles ont exactement une heure et quarante-cinq minutes avant de quitter leur logement. Il y a huit ans, les Stell ont choisi de s'établir en France voisine. Et comme 4353 élèves en 2019, les deux adolescentes du foyer sont scolarisées en Suisse. Frontalier, un mode de vie avantageux pour bon nombre de personnes. Mais ces aléas impactent parfois le bien-être des parents comme des enfants. Pour la «Tribune de Genève», trois familles genevoises établies en France racontent leur quotidien.

Pas le droit à l'écart

C'est l'achat d'une maison qui a motivé Piera et son mari à s'établir à La Roche-Sur-Foron. Tous deux travaillent à Genève. «Au début, les filles étaient scolarisées en France. Mais c'était compliqué car nous n'avions pas de famille sur place», raconte la maman. En effet, les parents de Piera vivent aux Charmilles. Quand l'aînée atteint la 5P, la famille obtient une dérogation et les deux enfants peuvent aller chez leurs grands-parents pour le repas de midi et après les cours.

Chez les Stell, les journées sont minutées. «On ne peut pas se permettre une panne d'oreiller. Quand il y a des bouchons, ça peut vite être la panique. Je me souviens d'une fois où la grande est arrivée cinq minutes avant son oral d'allemand, c'était moins une.» Le soir aussi, c'est toute une organisation. «Comme les filles se lèvent tôt, elles se couchent vers 21 h 30. Nous rentrons vers 17 h 30 et il faut faire les devoirs, prendre la douche et manger. On n'a pas le droit à l'écart.»

Des parents taxis

Un rythme de vie pas évident, mais dont les impacts ne doivent pas être exagérés, selon Abdeljalil Akkari. Le professeur de la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Genève a travaillé, il y a une trentaine d'années, sur la fermeture des écoles de montagne. «Nous avons réalisé que, dans certains endroits en Suisse, les enfants font parfois 1 h 15 ou 1 h 30 de bus pour aller à l'école. Ce n'est pas idéal mais tout à fait supportable. Nous n'avons pas relevé d'impact sur leurs résultats scolaires.» Même constat aux États-Unis, souligne-t-il, où les écoles ne sont pas attribuées selon le quartier de résidence.

Pour les familles nombreuses, amener les enfants à l'école est encore plus complexe. C'est le cas de Marie* et de son mari, qui vivent à Veigy depuis 2008. Leurs quatre fils sont scolarisés en Suisse. «Vers chez nous, il n'y a pas d'arrêt de bus. J'amène mes enfants en voiture, en essayant de jongler entre leurs horaires très différents.» Si Marie réussit à tenir ce rythme, c'est parce que son mari est le seul à travailler. Elle se définit avec ironie comme une «chauffeuse professionnelle».

Difficile de socialiser

Ses enfants subissent, eux aussi, la vie de frontalier. À l'école, Marie affirme qu'ils sont parfois discriminés par leurs camarades de classe: «Certains élèves font des remarques sur les frontaliers. Alors mes fils préfèrent faire profil bas.» Selon le professeur Abdeljalil Akkari, ces cas sont regrettables, mais ne mettent pas forcément l'intégration de l'enfant en danger: «Heureusement, nous avons une faculté de résilience pour supporter les moqueries liées aux origines ou au lieu d'ha-

bitation.» Le professeur précise qu'il incombe aux enseignants de veiller à ce que tous les élèves soient intégrés dans la classe.

Pour les quatre enfants de la famille, il est aussi difficile de se faire des amis en dehors des heures de cours, car leur maison est isolée. «Les populations frontalières sont intéressées par les conditions de logement et pas forcément par la vie villageoise du lieu où elles habitent, commente Abdeljalil Akkari. Pour les enfants, le cercle d'amis se construit surtout à l'école. Il est plus difficile pour un enfant frontalier d'aller rendre visite à ses camarades.» Afin de faciliter la socialisation des plus jeunes, le professeur recommande d'inscrire ses enfants à des activités culturelles ou sportives dans le canton.

Les aînés de la fratrie commencent à sortir le soir et Marie doit parfois les véhiculer de nuit. Pour la maman, la fatigue commence à s'accumuler. Des parents stressés et éreintés peuvent-ils avoir un impact négatif sur la qualité de vie de leurs enfants? Le professeur de l'UNIGE rappelle que la famille est un écosystème et que si les parents sont touchés par la situation, cela peut se répercuter sur leur progéniture. «Je conseille aux parents de bien peser les bénéfices et les risques avant de s'installer de l'autre côté de la frontière. Mais ils ne doivent pas non plus culpabiliser, les enfants ont une grande capacité d'adaptation.»

Certains changent d'avis

Il y a quelques années, Piera Stell a longuement hésité à revenir en Suisse. «Mais mes filles, qui souhaitaient rester à l'école en Suisse, étaient prêtes à faire les trajets pour qu'on ait un meilleur confort financier», raconte-t-elle. Un confort que les trois femmes trouvent aussi dans leur lieu de



vie. «Nous vivons dans un grand appartement avec jardin. Il est quatre fois moins cher qu'en Suisse. Ayant moi-même grandi dans un logement sans balcon à Genève, je suis contente que mes filles puissent être à la campagne.»

Pour d'autres, le rythme est tellement dur à tenir qu'ils ont fini par renoncer. C'est le cas de Mouna, qui a vécu en France pendant cinq ans avec son ex-mari et ses trois filles. De 2006 à 2011, la famille s'est établie de l'autre côté de la frontière, par nécessité économique. «Comme nous sommes cinq personnes, il était très difficile de trouver un appartement assez grand et abordable en Suisse», explique-t-elle.

Malgré leurs efforts, la famille ne s'est pas adaptée à la vie en France. «Toutes nos vies étaient à Genève, résume-t-elle. Petit à petit, notre maison est devenue l'endroit où on dormait, rien d'autre. Nos filles ne s'épanouissaient pas et nous non plus.» Après seulement trois ans en France, Mouna et son ex-mari ont donc décidé de chercher un logement à Genève, qu'ils ont mis encore deux ans à trouver.



Lire l'éditorial en une:

«La course des élèves frontaliers»

Le combat politique continue

● La scolarisation des élèves frontaliers a longtemps été un sujet chaud à Genève. Pour rappel, en 2017, le Département de l'instruction publique (DIP) a durci les règles d'admission des écoliers résidant en France mais scolarisés à Genève. Après une levée de boucliers de la part des communes françaises et des parents d'élèves, ce durcissement a été invalidé par la Chambre administrative genevoise.

Le DIP est revenu à la charge en 2019. Cette année-là, tous les enfants habitant hors du canton ont été refusés. Des exceptions ont été faites pour les élèves déjà scolarisés à Genève ou ceux ayant un frère ou une sœur étudiant dans le canton. Cette fois-ci, le règlement a été validé par la justice genevoise et le Tribunal fédéral.

Depuis cette victoire juridique pour le canton, la tension est redescendue. En 2022, seulement cinq parents ont fait recours contre le refus du DIP de scolariser leurs enfants en Suisse. Selon l'avocat M^e Romain Jordan, qui a représenté plusieurs recourants, les frontaliers se sont «habitués à ce statu quo critiquable sous l'angle du droit». À son avis, ce

règlement pousse aussi de nombreuses familles à contourner les règles en ayant un domicile fictif en Suisse.

Mais pour certains, le combat continue. L'association Genevois sans frontières, qui défend les intérêts des frontaliers d'origine suisse, compte déterrer le débat sur les élèves frontaliers à l'occasion des élections du Conseil d'État, en 2023. «Nous allons adresser un courrier à tous les candidats pour leur demander de se positionner sur la question, explique Paolo Lupo, président de l'association. Nous relayerons chaque prise de position afin que les électrices et électeurs suisses de l'étranger votent en toute connaissance de cause.»

Le Groupement transfrontalier européen apporte son soutien à cette démarche, comme l'affirme son président Michel Charrat: «J'ai toujours appelé les Genevois établis en France à voter en fonction de leurs intérêts de frontaliers. J'espère qu'ils le feront pour ces élections. Le règlement actuel est une entrave à l'osmose des populations du Grand Genève.» **EGH**